



Tingwick, le 27 mai 2019.

Maternelle: rentrée progressive 2019-2020

Pour les élèves de maternelle, le groupe sera divisé en 2, votre enfant aura donc de l'école seulement un jour sur deux, du jeudi 29 août jusqu'au vendredi 6 septembre inclusivement. Le lundi 9 septembre l'horaire régulier débutera pour tous.

O Mon enfant _____ fréquentera le service de garde pendant la rentrée progressive des maternelles, les jours où il n'aura pas d'école (14\$/enfant/jour)

Signature d'un parent _____

Cette information est nécessaire car la formation des groupes se fait avant la fin de l'école, et il y a un seul groupe pour les enfants fréquentant le service de garde municipal afin qu'ils puissent apprendre à connaître leurs compagnons de classe et ainsi déjà former des liens sécurisants pour eux.

La date limite pour inscrire votre enfant au service de garde pour la rentrée progressive est le vendredi 21 juin 2019 et vous devez apporter le contrat complété avec cette feuille, directement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

La date limite pour confirmer les jours exacts de fréquentation ou l'annulation de votre inscription est le lundi 12 août 2019 à 16h. Après cette date, vous serez facturé pour les 3 jours de la rentrée progressive durant lesquels votre enfant n'aura pas d'école, que le service soit utilisé ou non.

Si vous avez besoin d'informations n'hésitez pas à communiquer avec Mme Manon Michaud, responsable du service de garde municipal au 819-559-8018.